RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

l'Europe s'engage en France

Journées de l'évaluation, les 11 et 12 juin 2025

ANCT, 20 avenue de Ségur, Paris 7ème

Visioconférence (procédure pour se connecter en annexe, une fiche par salle)

JOUR 1 – Session de formation du service « Evaluation Helpdesk » de la CE : « Préparer un cahier des charges pour une évaluation d'impact » - Salle 5.728 *(Thomas Delahais, Quadrant conseil)*

9h00 : accueil café

9h30 : mot d'accueil de Sandrine FAORO (Policy officer, DG REGIO)

9h45-12h30 :

- Introduction / Qui, quoi, pourquoi, quand, comment, combien : les questions clés d'un cahier des charges
- Vos bonnes pratiques en matière de rédaction d'un bon cahier des charges pour une évaluation d'impact
- Enjeux spécifiques de l'évaluation d'impact : théorie de programme, approche causale, données existantes, compétences sur le marché, assurance qualité

Déjeuner – 1h

13h30-14h00 :

- Présentation des Journées françaises de l'évaluation des 30 et 31 octobre à rennes et de l'appel à contribution / Echanges - Antonin Thyrard

14h00-16h30 :

- Choisir une proposition d'évaluation d'impact : vos bonnes pratiques
- Conseils pour obtenir des offres pertinentes et en choisir une adéquate
- Conclusion : que retenir de la journée ?

JOUR 2 – Echanges du Groupe de travail Suivi et Evaluation - Salle 0.376

9h30 : accueil café

10h00-11h00 : retroplanning et revue à mi-parcours

- Retroplanning des échéances à venir
- Revue à mi-parcours :
    - Rappel du contexte règlementaire (Y. Benkirane, ANCT)
    - Retour sur le questionnaire répertoriant les intentions
    - Tour de table

11h-11h30 : état d'avancement des évaluations

- Clôture 14-20 – Tour de table
- Mise en œuvre des évaluations 21-27 :
    - État d'avancement en Occitanie - Marine Beau
    - Tour de table

11h30-12h30 : échanges autour des indicateurs

- Fiabilisation du système de suivi et des données relatives aux indicateurs
    - Indicateur RCO01 et problématique du changement de SIRET d'une entreprise

« Dans le cadre des Instruments Financiers (aide au développement d'entreprises) de l'OS1 et de l'indicateur RCO01, se pose la question de sa gestion dans le cas de changement de SIRET d'une entreprise. Dans le contexte du capital investissement notamment, il est possible pour l'IF de réaliser un second investissement auprès d'une entreprise déjà soutenue. En principe, nous devrions donc ne comptabiliser cette entreprise qu'une seule fois. Cependant parfois l'entreprise déménage entre temps (notamment dans le cas d'entreprise en amorçage hébergées dans des pépinières qui grossissent et prennent des locaux indépendants) et le SIRET n'est plus le même. Dans ce cas, si on suit les règles de comptabilisation des indicateurs « entreprises » qui sont de dédoublonner sur la base du SIRET, nous comptabiliserions l'entreprise deux fois. Devons-nous appliquer la règle de dédoublonnage où par prudence retirer les entreprises manifestement identiques qui ont déménagé ? Connaissez-vous ce type de situation dans vos AG respectives et comment procédez-vous ? Quelle est la recommandation de l'ANCT dans ce cas ? »

- Méthode de collecte des indicateurs à + 1 an

- Tour de table

Déjeuner – 1h

13h30-14h30 : les audits du système de suivi et des indicateurs (S. Rebière et J. Laurent, ANAFE)

- Audit d'opérations : présentation de la check list
- Audit système : présentation des vérifications et des premiers résultats

14h30-15h00 : conclusions et suites